

La Rochelle

via le TGV et l'Université

L'évolution urbaine expliquée par Alain Chenais, ancien directeur du service des études urbaines de la Communauté d'agglomération de La Rochelle.

Par Jean Roquecave

Ancien directeur du service des études urbaines à la Communauté d'agglomération de La Rochelle, aujourd'hui retraité, Alain Chenais voit dans l'intercommunalité un facteur déterminant dans le développement de l'agglomération rochelaise. «L'intercommunalité existe depuis 1964, avec la création d'un Sivom, au départ avec trois communes, lors de l'implantation de l'usine Simca à Périgny. Il s'agissait d'une décentralisation voulue par le gouvernement, pour compenser le départ des troupes américaines décidé par le général de Gaulle. Dès le début, l'intercommunalité a bien fonctionné, le Sivom a pris d'emblée les compétences d'urbanisme et d'aménagement, en faisant l'acquisition de terrains destinés aux implantations industrielles et aux habitations liées aux industries, et en aménageant des ZUP comme celle de Villeneuve les Salines.»

INTERCOMMUNALITÉ : DE 9 À 18

En 1992, le Sivom qui regroupe 9 communes devient une Communauté de Ville et, en 1999, la CDV élargie à 18 communes cède la place à la Communauté d'agglomération (CDA). «La taxe professionnelle unique a permis de réduire la concurrence entre les communes, et le développement s'est fait dans la concertation, avec le souci que chaque commune garde sa personnalité. On s'en rend bien compte quand on passe d'une commune à l'autre, d'autant qu'on a essayé de ménager des coupures en conservant des terrains agricoles. L'implantation des zones d'activité et des zones

commerciales en périphérie tend à faire disparaître le commerce de centre-ville, mais il y a toujours eu une maîtrise très forte de l'intercommunalité que ce soit le Sivom, la CDV et la CDA sur le développement des surfaces commerciales. Ainsi, il y a deux zones commerciales importantes, à Beaulieu et à Angoulins, mais il n'y en aura pas de troisième, le Scot (schéma de cohérence territoriale) qui est en cours d'élaboration ne le prévoit pas.»

Alain Chenais estime que lors des phases de récession, comme le choc pétrolier de 1973, l'agglomération n'a pas subi de choc aussi brutal que certaines régions du Nord et de l'Est de la France. «Il y a eu ralentissement, mais jamais arrêt, cela a toujours été très progressif. Entre 1982 et 1990, la ville perd de la population, 75 000 habitants en 1982 et 71 000 en 1990, mais les communes de la périphérie continuent à se développer, et l'immobilier ne s'est jamais arrêté. Au début des années 1990, La Rochelle était au fond du gouffre, puis il y a eu deux éléments fondateurs qui ont fait repartir le développement. En 1993, c'est l'arrivée du TGV qui met la ville à trois heures de Paris. Toujours en 1993, il y a le coup de poker génial de Michel Crépeau, la création de l'université. Un étudiant génère un emploi. À partir de ce moment-là, la démographie repart et La Rochelle va reconstruire son développement. Aujourd'hui l'université, avec le tourisme, est un des éléments clés de la dynamique du territoire. Lors de l'aménagement de la zone qui va des Minimes jusqu'au Gabut, et qui compte aujourd'hui 10 000 habitants, l'université a servi de réaccélérateur. Aujourd'hui, les Minimes sont devenus un quartier de la ville.»

Il reste que le développement a connu ses ratés. «Il y a les serpents de mer, comme la liaison autoroutière en direction de Nantes. On en parle depuis 1968, et toujours rien.» C'est aussi le nouveau port de pêche de Chef-de-Baie, construit à grands frais en 1994. «C'est

un grand projet d'ingénieur des ponts et chaussées. On avait vu très grand, il était conçu pour 17 000 tonnes de poissons, aujourd'hui on en débarque moins de 2 500 tonnes. L'aménagement de l'arrière port et des accès n'avait pas été pensé, et la collectivité a dû prendre les choses en main. Sur le plan économique, c'est un instrument sous-utilisé.»

Alain Chenais voit un souci de cohérence dans le développement de l'agglomération rochelaise depuis vingt ans. «La Rochelle était une agglomération d'importance moyenne et le reste avec 150 000 à 170 000 habitants. Il y a une volonté de conserver convivialité et qualité de vie. Rien à voir avec Bordeaux ou Nantes, et vis-à-vis de Poitiers, on pourrait dire que La Rochelle est une grande petite ville alors que Poitiers une petite grande ville.» ■



Vues aériennes du port des Minimes. Coll. Archives municipales de La Rochelle (gauche), Rossini (droite).

LA VILLE EN MARCHÉ VERS LE SUD

En vingt ans, l'urbanisation du quartier de la Ville en Bois et du Marais perdu a bouclé la continuité urbaine entre le centre-ville et le quartier des Minimes. En 1990, la Ville en Bois était encore un quartier d'anciens ateliers et de

petites maisons. A sa lisière, on construisait le Technoforum, aujourd'hui siège de la présidence de l'Université, en bordure d'un espace de marais et de terrains vagues, longtemps utilisés comme décharge publique. A partir de 1992 et de la création de l'université, la physionomie du quartier a changé de façon spectaculaire. Les ateliers et les bicoques ont disparu, remplacés par la faculté de lettres (Flash), la médiathèque et la bibliothèque universitaire, puis des immeubles d'habitation qui longent le bassin des chalutiers et le chenal du vieux port. En direction des Minimes,

c'est la construction de la faculté des sciences, de l'Institut du littoral, du complexe de salles de cinéma CGR, d'immeubles qui abritent des bureaux et des activités commerciales, et d'autres immeubles d'habitation. La Chambre de métiers s'implante également dans le quartier, et la CDA y construit un hôtel d'entreprises dédié aux nouvelles technologies. Plus au sud, en bord de mer, ce sont les constructions du quartier d'habitation de la Porte océane, de l'École d'ingénieurs (EIGSI) et de la Maison de la Charente-Maritime, siège du Conseil général.

Population agglomération : 146 362
 Population ville centre : 79 521
 Superficie : 206 km²
 Densité : 711,5 hab/km²
 Nombre de communes : 18
 Président : Maxime Bono